



Boisbriand

Info Boisbriand

**Nouveauté : vignette à puce
pour le stationnement hivernal**

PAGE 4

**Participation publique en
matière d'urbanisme**

PAGE 6

Le mois de la culture

PAGE 15

Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 216
- **Cour municipale**, poste 271
- **Direction générale**, poste 281
- **Génie**, poste 686
- **Greffé**, poste 225
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Ressources humaines**, poste 233
- **Technologies de l'information**, poste 231
- **Trésorerie**, poste 200
- **Urbanisme**, poste 356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Horaires : lundi au vendredi, 10 h à 21 h, et samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Local d'équipement :

Tél. : 450 435-1954, poste 251

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

L@dobase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Horaires dès le 21 septembre : mardi au vendredi, 16 h à 19 h, et samedi, 10 h à 16 h

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 308

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421



TABLE DES MATIÈRES

Conseil	3
Stationnement hivernal de nuit	4
Communauté	5
Environnement	9
Loisirs	12
Sports	13
L@dobase	14
Culture	15
Bibliothèque	16
Aînés/Jeunesse	17
Développement économique	18

Suivez-nous!



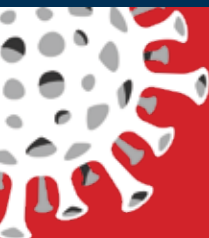
Coordination :

Service des communications et relations publiques
450 435-1954, poste 275
infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Photographie : Yves Déry
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2020. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : 14 octobre 2020
Date de tombée : 11 septembre 2020



COVID-19 :

Retour aux heures d'ouverture habituelles des bâtiments municipaux (sauf L@dobase, à compter du 21 septembre). Le contenu de cette édition d'*Info Boisbriand* est à jour en date du 3 septembre, soit au moment de mettre sous presse.



Message important

Les bureaux administratifs seront fermés le 12 octobre, à l'occasion de la fête de l'Action de grâce.



Le conseil vous informe

Conformément aux recommandations du Comité de la sécurité routière, le conseil autorise l'installation de deux traverses piétonnières aux intersections de la rue Beth-Halevy et de l'avenue Moishe, d'un passage piétonnier en face du 310, montée Sanche, et de deux autres passages piétonniers sur le boul. Châteauneuf.

Il a été résolu d'interdire le stationnement à l'entrée de la descente de bateaux sur l'avenue des Mille-Îles.

Des dons ont été accordés à la Fondation autisme Laurentides (180 \$), à la Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville (250 \$) et à l'organisme Parcours Parkinson Basses-Laurentides (500 \$).

Les statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juin 2020 montrent un total de 23 828 257 \$.

Changement de lieu des séances du conseil

Les élus ont approuvé, pour le restant de l'année 2020, la tenue des séances municipales ordinaires du conseil à la Maison du citoyen, située au 955, boul. de la Grande-Allée. Un maximum de 34 places pour les citoyens sont disponibles à l'intérieur.

En raison des mesures de distanciation à respecter, le port du masque est obligatoire lors des déplacements dans la salle. Les citoyens doivent également s'identifier à l'accueil pour être inscrits au registre des visiteurs.



Prochaines séances du conseil :

Les 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre | 19 h 30
Maison du citoyen

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au moment où vous lirez ces lignes, la rentrée scolaire sera déjà passée depuis deux semaines. Je souhaite à tous les élèves de tous les niveaux et de toutes les écoles la meilleure année scolaire possible dans les circonstances.

Ce retour à la normale dans un contexte extraordinaire nous rappelle combien nous sommes tous tributaires les uns des autres et que les consignes sanitaires mises en place doivent être respectées par chacun de nous. C'est la meilleure façon de protéger notre santé et de pouvoir continuer à vaquer à nos occupations le plus normalement possible.

Nos commerces et entreprises ont aussi besoin de nous. Encourageons-les de notre mieux. Chaque geste compte et contribue à sauvegarder nos emplois.

Après plusieurs mois de confinement, les élus siègent de nouveau devant public, à la Maison du citoyen. Au plaisir de vous y croiser et de discuter avec vous.

Grande nouvelle : les vignettes de stationnement hivernal de nuit, de retour pour une troisième année consécutive, seront offertes en ligne à compter du 1^{er} octobre. Cette année, elles seront munies d'une puce RFID détectable au moyen d'un lecteur électronique. Je vous invite à lire les détails entourant ce projet pilote en page 4.

Finalement, c'est avec plaisir que je vous invite à participer à nos activités de consultation citoyenne concernant le projet de construction au 305, montée Sanche. Il s'agit d'un vaste projet de consultation que nous avons dû adapter au contexte de la COVID-19. Le tout se déroule ainsi en mode virtuel et par écrit, afin de permettre à tous de s'exprimer sur le sujet. Les outils de participation sont différents des outils habituels, j'en conviens, mais notre souhait demeure le même : vous écouter et discuter avec vous. La prochaine activité de participation active se déroulera le 15 octobre prochain.

Je vous invite à demeurer vigilants et à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation prescrites par les autorités. C'est notre meilleure protection contre le virus.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Bon automne!

Votre mairesse,

Marlene Cordato



François Côté
438 829-1300
District Sanche (1)



Érick Rémy
514 234-2949
District Dugué (2)



Christine Beaudette
514 884-9594
District Filion (3)



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
450 434-0004
District Brosseau (5)
Maire suppléant



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)



En vertu du règlement RV-1366, il est interdit de stationner un véhicule sur tout chemin public du **15 novembre au 15 avril entre minuit et 7 h**, sauf pour les détenteurs d'une vignette de stationnement hivernal de nuit.



**Du 15 novembre 2020
au 15 avril 2021**



Entre minuit et 7 h



20 \$

Vignette en vente à compter du 1^{er} octobre

- **NOUVEAUTÉ!** En ligne au www.boisbriand.ca, payable par carte de crédit seulement. La vignette pourra être postée ou récupérée sur place, au choix de l'acheteur (prévoir un délai de livraison ou de manutention).
- En personne, au comptoir de l'accueil de l'hôtel de ville, payable en argent, par chèque ou par carte de débit.

Tous les demandeurs de vignette doivent s'engager à respecter les règles relatives à son utilisation.

Avis d'interdiction de stationner

Lorsque requis, la Ville émettra des avis d'interdiction de stationner totale ou partielle révoquant les droits des détenteurs de vignette. Les avis seront publiés au www.boisbriand.ca au plus tard à 16 h le soir même de l'interdiction. Une alerte sera aussi envoyée aux détenteurs de vignette inscrits au système automatisé de messagerie (SAM).



Stationnements alternatifs

Le stationnement de nuit sera autorisé sans vignette dans certaines cases déterminées aux endroits suivants :

- stationnement de L@dobase;
- stationnement du Centre d'excellence Sports Rousseau;
- stationnement du parc Wilfrid-Dion (boul. de la Grande-Allée / av. des Grandes-Tourelles);
- stationnement du parc Pellerin (rue Piette / rue Poitras).

Information : 450 435-1954 ou boisbriand.ca/stationnement

Projet pilote

Cette année, la Ville met sur pied un projet pilote reposant sur l'utilisation d'une nouvelle vignette munie d'une puce d'identification par radiofréquence (RFID – Radio Frequency Identification). Cette puce sera détectable au moyen d'un lecteur électronique, ce qui permettra aux patrouilleurs de repérer aisément le numéro de la vignette et de confirmer sa validité. Comme la puce se lira rapidement, un plus grand nombre de vignettes pourra être vérifié régulièrement, ce qui assurera une meilleure gestion du stationnement hivernal à Boisbriand. Mentionnons que, en aucun cas, la puce ne peut être géolocalisée. La vignette de stationnement hivernal demeure transférable d'un véhicule à l'autre et pourra, à compter de l'an prochain, être renouvelée chaque année.

COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au www.boisbriand.ca. Le contenu de cette édition d'*Info Boisbriand* est à jour en date du 3 septembre, soit au moment de mettre sous presse.

**Bâtiments municipaux****Horaire habituel**

Depuis le 8 septembre, les bâtiments municipaux, sauf L@dobase, sont rouverts au public aux heures habituelles (horaire en page 2).

Néanmoins, la Ville encourage les citoyens à privilégier **les services à distance par l'intermédiaire du www.boisbriand.ca, par courriel ou par téléphone**. Pour une demande nécessitant une présence en personne, il est suggéré, lorsque possible, de prendre rendez-vous auprès des services municipaux concernés avant de se déplacer. En raison des circonstances actuelles, notez que le délai de réponse peut être plus long qu'à l'habitude.

Hôtel de ville

À leur arrivée, les visiteurs doivent se conformer aux mesures sanitaires suivantes :

- porter un masque ou un couvre-visage, non fourni (obligatoire lors des déplacements à l'intérieur des bâtiments municipaux);
- se désinfecter les mains;
- s'inscrire au registre des visiteurs auprès du préposé à l'accueil;
- répondre à des questions sur leur état de santé;
- rester à au moins 2 mètres des autres personnes.

Information : www.boisbriand.ca

**Taxes municipales****Prolongement de la suspension des intérêts**

Lors de la séance du 7 juillet dernier, le conseil municipal a décidé de prolonger la période de suspension des intérêts jusqu'au 5 octobre 2020 en raison de la situation actuelle. Mentionnons que le taux d'intérêt à 0 % s'applique uniquement pour la période entre le 24 mars et le 5 octobre, et ce, pour les comptes de taxes et droits de mutation émis en 2020. Par conséquent, les citoyens n'ayant pas effectué le premier versement du 5 février 2020 devront payer l'intérêt pour la période du 6 février au 24 mars 2020.

Échéance du troisième versement

Vous avez jusqu'au 5 octobre pour effectuer le troisième versement des taxes municipales de 2020. Aucun rappel ne sera envoyé. Si vous n'avez pas fait parvenir de chèque postdaté pour ce versement, vous pourrez effectuer votre paiement :

- sur le site Internet de la Ville au boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Paiement des taxes municipales* :
 - par virement bancaire ou
 - par carte de crédit (frais de 1,98 % du montant payé);
- sur le site Internet de votre institution financière;
- dans la plupart des institutions financières canadiennes;
- par la poste;
- dans la chute de courrier de l'hôtel de ville;
- au comptoir de l'hôtel de ville (en respectant les mesures sanitaires mises en place).

Des intérêts, au taux de 18 %, s'appliquent à tout solde d'un compte de taxes municipales non acquitté après le 5 octobre 2020.

Séances du conseil devant public

Les séances ordinaires du conseil municipal jusqu'en décembre 2020 se tiennent à la Maison du citoyen afin que les citoyens puissent y assister dans le respect des mesures de distanciation physique. Rappelons que le port du masque est obligatoire lors des déplacements dans la salle et qu'un maximum de 34 places pour les citoyens sont disponibles à l'intérieur. Les citoyens doivent également s'identifier à l'accueil pour être inscrits au registre des visiteurs.

Inscription en ligne au www.boisbriand.ca, avant 16 h le jour de la séance. Les places restantes seront attribuées aux citoyens qui se présenteront sur les lieux, selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Rinçage du réseau d'aqueduc

Le rinçage du réseau d'aqueduc est en cours depuis la mi-septembre et se poursuivra jusqu'en novembre (selon les conditions climatiques). Les travaux s'effectuent entre 9 h et 15 h 30, soit à l'extérieur des heures de pointe de consommation d'eau, afin de minimiser les inconvénients occasionnés par le rinçage (eau brouillée ou de couleur jaunâtre).

Une fois l'opération terminée, il est possible que l'eau ne soit pas claire. Pour pallier ce problème, il suffit de laisser couler l'eau froide du robinet quelques minutes. Si le problème persiste, communiquez avec le Service des travaux publics.

Chaque année, le rinçage du réseau d'aqueduc est nécessaire pour assurer la qualité de l'eau potable. Il permet également de faire la vérification de l'état des bornes-fontaines et des vannes de rue, et ce, pour la sécurité de tous.

Information : Service des travaux publics, 450 437-4620



La passion du baseball : un héritage de père en fils

Le 15 août dernier, l'ancien joueur de baseball professionnel Derek Aucoin était de passage au parc Charbonneau à l'occasion d'un match opposant les Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse aux Expos marine de BLRT (Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Terrebonne-Ouest), auquel son fils Dawson prenait part.

En cérémonie d'avant-match, un vibrant hommage a été rendu afin de souligner deux événements : la première partie officielle de Dawson Aucoin sur le terrain portant le nom de son père ainsi que l'intronisation de Derek Aucoin au Temple de la renommée de Baseball Québec en novembre dernier. Ayant lui-même joué dans la ligue de baseball mineur à Boisbriand, le « numéro 66 » a procédé au lancer protocolaire sur le terrain nommé en son honneur en 2009 avec son fils à la position de receveur.

« C'est un privilège de connaître un grand homme comme Derek, non seulement pour tout ce qu'il a fait, mais aussi pour le rayonnement qu'il apporte à Boisbriand », soulignait la mairesse.



Derek Aucoin et son fils Dawson (au centre), entourés de son ami Joël Bouchard, du président de l'Association de baseball mineur Les Spartiates, Pierre Fréchette, de la mairesse Marlene Cordato, du conseiller municipal Jean-François Hecq et de Rodger Brulotte.

Coopérative Harmonie Rive-Gauche

Un projet de coopérative d'habitation de 40 logements verra le jour au 592, chemin de la Grande-Côte (ancien bâtiment du Club Aramis). Cette coopérative sera subventionnée par la Société d'habitation du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Boisbriand.

La Coopérative Harmonie Rive-Gauche cible une clientèle principalement composée de ménages à revenu modeste (familles, personnes seules, personnes âgées autonomes, personnes handicapées autonomes). Plusieurs résolutions adoptées par les élus lors de la séance municipale du 18 août viennent confirmer l'engagement de la Ville dans ce projet.

La démolition du bâtiment est prévue en septembre.



ÉCOUTE
IDÉE PAROLE
JE M'EXPRIME!
OPINION
DISCUSSION



Projet de développement résidentiel situé au 305, montée Sanche, à l'angle de l'avenue Provencher.

Politique de participation publique en matière d'urbanisme

Les activités de consultation citoyenne portant sur la demande de modification du plan d'urbanisme et du règlement sur le zonage afin de permettre la construction d'un immeuble résidentiel de trois étages (16 logements), au 305, montée Sanche, se poursuivront aux dates suivantes :

Conception participative	15 octobre 2020
Consultation par écrit	Du 15 au 30 octobre 2020
Dépôt du rapport (mesure de rétroaction)	Janvier 2021

L'atelier de travail se déroulera de façon virtuelle, c'est-à-dire par vidéoconférence. Inscription obligatoire en ligne au www.boisbriand.ca d'ici le 1^{er} octobre.

Pour connaître les détails entourant le projet et les activités de consultation citoyenne ou pour soumettre vos commentaires, rendez-vous au www.boisbriand.ca.

Sécurité routière

La règle des 5 mètres

Les véhicules stationnés trop près des intersections causent des problèmes de visibilité aux automobilistes. Selon le Code de la sécurité routière, nul ne peut stationner un véhicule routier à moins de 5 mètres d'une borne-fontaine, d'un panneau d'arrêt, d'une intersection, d'un passage pour piétons ou d'un passage à niveau. Cette mesure assure aussi la traversée sécuritaire des piétons et des cyclistes, facilite le virage des véhicules lourds et réduit considérablement le risque d'accident.

Champ libre sur les passages piétonniers

Il est primordial de ne pas obstruer les pistes cyclables et l'entrée des passages piétonniers avec un véhicule ou du matériel. Pensez à la sécurité des usagers.

Panneau indicatif central

Des panneaux indicatifs centraux (PIC) sont installés dans les rues de la ville pour votre sécurité. Cette mesure préventive vise à réduire la vitesse de la circulation dans les quartiers résidentiels, puisqu'elle donne l'impression que la route devient plus étroite.



Il est interdit de stationner un véhicule à proximité d'un PIC. Ainsi, les automobilistes qui circulent dans la rue n'auront pas à contourner le panneau en passant dans la voie inverse, si nécessaire. Nous sollicitons donc votre collaboration et celle de vos invités pour respecter ce règlement. Merci de contribuer à améliorer la sécurité de tous!

Places de stationnement réservées

Merci de laisser aux gens concernés les places de stationnement réservées aux personnes handicapées, aux femmes enceintes, aux aînés ou aux familles avec de jeunes enfants.

Il y a aussi de plus en plus de bornes de recharge pour les véhicules électriques, et des places de stationnement leur sont également consacrées. Soyez courtois!

Un pas de plus vers la mobilité durable

Cet été, la Ville de Boisbriand a fait l'acquisition de quatre véhicules électriques mobipodes. À mi-chemin entre le scooter et la trottinette, et communément appelés GeeBee, les mobipodes sont à l'usage des préventionnistes du Service des loisirs qui parcourent le territoire de la municipalité durant la belle saison. Doté d'un moteur électrique et d'une batterie lui permettant une autonomie de 50 km, ce véhicule écologique, conçu et fabriqué au Québec, peut rouler autant sur les pistes cyclables que sur les rues et atteindre une vitesse de 32 km/h.

Cette initiative est le fruit d'une première collaboration de la Ville avec IVÉO, un organisme à but non lucratif dont le mandat vise à accompagner les municipalités dans le déploiement de solutions innovantes.



Projet burinage

Le burinage consiste à graver une information sur des objets de valeur (vélo, appareil électronique ou autre) à l'aide d'un burin dans le but de prévenir le vol et de faciliter l'identification de biens. Cette technique peut être pratiquée sur la plupart des surfaces dures telles que le plastique, le bois et le métal. Souvent, c'est le numéro de permis de conduire du propriétaire qui est utilisé comme identifiant.

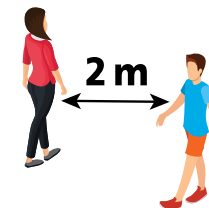
Si vous souhaitez buriner des biens, présentez-vous aux bureaux de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville au 428, ch. de la Grande-Côte, à Rosemère, du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h. En montrant une pièce d'identité avec photo (obligatoire), un burin vous sera prêté gratuitement afin que vous puissiez marquer vos propres objets. N'hésitez pas à prendre rendez-vous afin d'éviter d'attendre sur place!

Information et prise de rendez-vous :

450 435-2421, poste 3500



IL RESPECTE LES 2 MÈTRES DE DISTANCE





Camps de jour ensoleillés

L'année 2020 restera à jamais gravée dans notre mémoire comme étant l'été de la COVID-19. L'été où tout est devenu différent, où tout le monde a dû innover pour offrir un camp de jour digne de ce nom aux enfants de Boisbriand, malgré les masques, les visières, la distanciation physique, la limitation des contacts, le lavage des mains, l'utilisation fréquente de désinfectant et le nettoyage du matériel et des locaux... avant ET après chaque activité!

Merci aux 40 responsables, animateurs et accompagnateurs de jeunes pour leur engagement, leur débrouillardise, leur créativité et leur bonne humeur.

En 2020, les camps de jour comptaient 1281 inscriptions. Un bel été ensoleillé que tous ont grandement apprécié!



Mariage civil

Vous souhaitez célébrer votre mariage à l'hôtel de ville de Boisbriand? Communiquez au 450 435-1954 ou consultez le www.boisbriand.ca.

Le mariage civil est célébré conformément aux dispositions du Code civil du Québec. Un délai d'au moins cinq semaines est à prévoir entre la rencontre préparatoire et la célébration.



la collecte

Collecte de sang de Héma-Québec à Boisbriand

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Héma-Québec tiendra une collecte sur deux jours à la Maison du citoyen les 21 et 22 septembre, entre 13 h et 20 h, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb.

Les donneurs pourront faire un don de sang **UNIQUEMENT** sur rendez-vous (1 800 343-7264 – option 3), en vertu des mesures mises en place pour limiter la propagation de la COVID-19.

Information : 1 888 666-HEMA ou hema-quebec.qc.ca



Félics Parmi Nous

Micropuçage et adoption

L'organisme Félics Parmi Nous organise une journée de micropuçage et d'adoption.

- Micropuçage (chien et chat) : 30 \$
- Chats et chatons à adopter

17 octobre | 10 h à 15 h | Aréna municipal (salle polyvalente)

Rappelons qu'une nouvelle réglementation est entrée en vigueur au Québec concernant l'encadrement et la possession des chiens. Le propriétaire d'un chien doit obligatoirement enregistrer son animal auprès de la SPCA Lanaudière / Basses-Laurentides, et ce, même si le chien a été micropuçé.

Inscription : felinsparminous@gmail.com



**J'AIME
mon voisin !**

**IL RESPECTE
LES CONSIGNES
DES AUTORITÉS**





Incroyable... mais as-tu respecté ton horaire d'arrosage?



Nouvel horaire d'arrosage
boisbriand.ca

Nouvel horaire d'arrosage – Du 15 avril au 15 octobre

Arrosage automatique		Arrosage mécanique	
Mardi	Vendredi	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi
Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 21 h et 23 h	Adresses paires entre 21 h et 23 h
Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h	Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h		

Automatique : arroseur programmable enfoui
Mécanique : arroseur ouvert et fermé manuellement
Manuel : pistolet – permis en tout temps

Un permis est nécessaire pour arroser les nouvelles pelouses nouvellement tourbées ou ensemencées. Communiquez avec la Ligne verte.

Information : www.boisbriand.ca ou 450 435-1954, poste 444

Collecte de retailles de cèdre gratuite

Jusqu'au 31 octobre

Pour vous inscrire à ce service, communiquez avec la Ligne verte au 450 435-1954, poste 444.

Collecte de branches gratuite

Jusqu'au 29 octobre

Vous devez vous inscrire à la collecte pour en bénéficier. Pour ce faire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Requêtes ou sur l'application Voilà! Signalement, téléchargeable sur un téléphone intelligent. Il est aussi possible de vous inscrire par téléphone, au 450 435-1954, poste 444.

Collecte avec surplus de feuilles et résidus verts

À partir du 5 octobre et jusqu'à la fin novembre, lors de vos jours de collecte habituels, les surplus de matières compostables placés à côté des bacs bruns seront acceptés dans les contenants suivants (max. 50 lb par contenant) :

- Récipient rigide à poignées marqué d'un V
- Boîte de carton
- Sac de papier
- Sac de plastique transparent*



* Les sacs de plastique sont acceptés SEULEMENT lors des collectes spéciales avec surplus et doivent être placés à l'extérieur des bacs. Ils constituent l'option la moins écologique puisqu'ils doivent être retirés manuellement et produisent un déchet supplémentaire.



Pensez à utiliser la tondeuse pour déchiqueter les feuilles mortes qui tombent au sol. C'est une façon simple et efficace de retourner la matière organique dans le sol et d'éviter les maux de dos!

Fin de saison au jardin

L'automne est une période tout indiquée pour plusieurs travaux au jardin. Puisque le printemps a été plutôt mouvementé et que l'été a été extrêmement chaud, cet automne sera l'occasion idéale pour plusieurs jardiniers de boucler l'année en beauté!

Ajouter de la nouveauté

Les températures plus fraîches et les pluies abondantes de l'automne sont favorables au bon enracinement des nouvelles plantations. Arbres, arbustes, vivaces ou bulbes printaniers... Laissez-vous inspirer!

C'est le moment parfait pour déplacer un arbuste qui manque de soleil ou pour diviser une plante vivace qui prend un peu trop d'espace. Pensez à partager vos surplus de végétaux avec vos voisins!

La pelouse

C'est l'occasion d'aérer et de terreauter la pelouse avec du compost. Ces opérations peuvent être suivies d'un surensemencement pour densifier la pelouse et ainsi limiter les herbes indésirables.

Le potager

Adeptes de l'ail en cuisine? C'est le temps d'en planter dans le potager pour pouvoir en récolter l'an prochain.



Gaspillage alimentaire

Les matières organiques constituent 60 % de tout ce qui est jeté aux ordures par les Québécois. En se dégradant au site d'enfouissement, elles produisent des gaz à effet de serre (GES).

Résultat? Les sites d'enfouissement sont au cinquième rang des plus grands émetteurs de GES au Québec. Comment contrer ce problème? **En compostant!**

Valorisation de la matière organique

En juillet 2020, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a dévoilé la mise en place d'une stratégie nationale qui permettra :

- d'offrir et de rendre obligatoire la collecte de matière organique à tous les Québécois au plus tard en 2025.
 - À Boisbriand, c'est depuis 2015 qu'on y participe activement!
- de récupérer ou de valoriser 70 % de la matière organique en 2030.
 - En 2018, la Ville de Boisbriand réussissait déjà à en récupérer 42 %.
- de gérer la matière organique de 100 % des industries, commerces et institutions (ICI) d'ici 2025, soit par le compostage, soit par la mise en place de projets d'économie circulaire (p. ex. la drêche des brasseurs de bière peut devenir une matière première en alimentation animale).
 - La Ville de Boisbriand permet l'adhésion de tous les ICI à la collecte des matières compostables depuis 2020 et participe à un partenariat avec la MRC et Synergie Économique Laurentides afin d'aider les ICI à mieux gérer leurs résidus.

Pour une planète plus propre

Le 19 septembre, c'est la Journée mondiale du nettoyage (*World Cleanup Day*). Pour souligner l'événement, l'organisme Mission 100 tonnes vous invite, seul ou en famille, à prendre quelques minutes (ou quelques heures) de votre temps pour nettoyer un cours d'eau ou tout autre endroit problématique.

Envoyez une photo des déchets amassés ainsi que leur poids sur le site Facebook de Mission 100 tonnes.

Ensemble, mobilisons-nous pour la planète!



Ligne verte

450 435-1954, poste 444, ou
ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca



Les zones grises du recyclage

Vous avez une question à soumettre? Faites-la parvenir à la Ligne verte : ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca. Ainsi, plusieurs pourront profiter de la réponse... **parce qu'on s'est tous déjà posé la question!**



LES DOSETTES DE CAFÉ

Elles sont populaires, mais elles génèrent un grand volume de déchets. Sont-elles recyclables, compostables ou jetables? Voici quelques renseignements pour vous aider à vous y retrouver.

RÉUTILISER :

Idéalement, on choisit des dosettes réutilisables. Ainsi, la seule matière résiduelle sera le marc de café.

COMPOSTER :

Le marc de café est compostable, tout comme les filtres de papier. Il existe aussi maintenant des dosettes certifiées compostables. Ces dernières sont fabriquées exclusivement à base de matières végétales et leur anneau rigide est fait à partir de résidus de grains de café. Ces dosettes sont acceptées dans le bac brun.

JETER :

Les capsules entières (non déconstruites) et les capsules qui contiennent plusieurs éléments structurels doivent être jetées aux ordures. C'est le cas notamment des capsules Tassimo.

RECYCLER :

Certaines capsules, fabriquées exclusivement en aluminium ou en plastique n° 5, peuvent être recyclées. Toutefois, il faut en retirer le couvercle, le filtre et le marc de café avant de les mettre au recyclage. C'est le cas de certaines capsules Keurig, notamment.

Grâce à une entente spéciale, les capsules Nespresso (uniquement cette marque) peuvent être regroupées dans le sac VERT fourni par l'entreprise. Celui-ci doit être scellé, puis déposé directement dans le bac de recyclage. Tricentris acheminera les sacs chez le fournisseur qui s'occupera de séparer l'aluminium (à recycler) du marc de café (à composter).



**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement pour cette période. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées sur place. Le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes concernés pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour les Boisbriannais. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.

Nouvelle carte et renouvellement**Première carte**

En raison de la COVID-19, une nouvelle procédure a été mise en place pour l'obtention d'une première carte-loisirs. Envoyez un courriel à inscription@ville.boisbriand.qc.ca en y joignant une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence, par exemple :

Pour les 17 ans et moins : bulletin scolaire, extrait de naissance grand format ou baptistaire

Pour les 18 ans et plus : permis de conduire, compte de taxes, facture récente d'un service public (p. ex. Hydro-Québec)

Carte-loisirs électronique

Pour afficher votre carte-loisirs électronique sur l'appareil de votre choix (téléphone cellulaire, tablette, ordinateur), rendez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Inscription aux activités* » *Se connecter*. Ce lien vous mènera à votre compte personnel ou familial.

Renouvellement de la carte

Il est possible de renouveler une carte-loisirs en ligne un mois avant sa date d'échéance. Pour ce faire, il suffit de vous connecter à votre compte personnel ou familial et de téléverser une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une photo récente (pour les 17 ans et moins). La carte-loisirs sera ainsi renouvelée sans frais pour une période de deux ans.

Inscription aux activités de loisirs

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Pour vous inscrire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Inscription aux activités* » *Se connecter*. Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Créer mon dossier » et suivez la procédure.

Important : Pour s'inscrire en ligne, chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur).

Modalités de paiement

Le paiement des inscriptions aux activités du Service des loisirs et des organismes doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

Information : inscription@ville.boisbriand.qc.ca

**Activités communautaires, culturelles et sportives
Jeunes et adultes – Automne****Places disponibles**

Les inscriptions aux activités communautaires, culturelles et sportives de la session d'automne sont terminées depuis quelques jours. Toutefois, il reste peut-être des places; faites vite et informez-vous au Service des loisirs, au 450 437-2727.

**Journée d'automne
3 octobre**

Bibliothèque
11 h à 16 h | Rallye familial

Centre d'interprétation de la nature
8 h 30 à 10 h | Observation d'oiseaux avec Joël Coutu,
consultant en comportement aviaire

Parc Charbonneau
10 h à 12 h | Initiation à la germination (enfant)
10 h à 12 h | Activité culinaire
10 h à 13 h 15 | Animation sportive
13 h 15 à 14 h 15 | Spectacle jeunesse* de M. Gazon

*Inscription au www.boisbriand.ca

En cas de mauvais temps, vérifiez la tenue de l'activité au 450 435-1954 poste 257, dès 9 h.

Programmation modifiable sans préavis



**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement pour cette période. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées sur place. Le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes concernés pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Joignez-vous au Club de marche!

Vous êtes invités à marcher avec le Club.
Départ : stationnement de L@doibase (989, boul. de la Grande-Allée)
Les lundis, mercredis et vendredis | 9 h 30 à 10 h 30

Information : 450 437-2727

Complexe aquatique Saint-Eustache

Cet automne, profitez des installations du Complexe aquatique Saint-Eustache. Accessible gratuitement à tous les Boisbriannais pour le bain libre sur présentation de la carte piscine Boisbriand.

Information et horaire : www.saint-eustache.ca



Accès gratuit au Parc du Domaine Vert pour les citoyens de Boisbriand

Information : 450 435-6510 ou www.domainevert.com



Réservation requise en tout temps :
450 433-9773 ou www.arbreenarbre-mirabel.com

Patinage libre

Aréna municipal
Horaire complet : www.boisbriand.ca

Accès gratuit aux détenteurs d'une carte-loisirs valide.

Le port de l'équipement protecteur est fortement recommandé (casque, gants ou mitaines, genouillères et coudières).

Patinage libre familial (tous)**Patinoire n° 1**

Lundi au jeudi	17 h à 18 h
Vendredi	17 h à 18 h 30

Patinoire n° 2

Samedi	10 h 15 à 12 h 15 (NOUVEAU)
Dimanche	13 h 45 à 15 h 45 (NOUVEAU)

Patin-poussette et enfants d'âge préscolaire**À compter du 28 septembre**

Patinage libre pour les parents avec poussette et enfants d'âge préscolaire (5 ans et moins). L'enfant en patin doit être accompagné d'un adulte.

Patinoire n° 2

Lundi	10 h 45 à 11 h 45
-------	-------------------

Patinage libre pour adultes de 50 ans et +**À compter du 28 septembre****Patinoire n° 2**

Lundi et mercredi	13 h 15 à 14 h 15
-------------------	-------------------





COVID-19 :

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement pour cette période. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées sur place. Le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes concernés pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Heures d'ouverture du bâtiment de L'@dobase

Réouverture prévue le 21 septembre

Accès libre (tous)

Mardi au vendredi : 16 h à 19 h

Samedi : 10 h à 16 h

Port du masque obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus. Les personnes qui désirent avoir accès à L'@dobase pour la session doivent d'abord s'enregistrer au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Inscription aux activités » Se connecter, sous l'onglet Activités familiales. Nombre de places limité.

Activités libres 50 ans +

Que ce soit le billard, le ping-pong, les jeux de société, les cartes ou les casse-têtes, vous pouvez profiter des installations du bâtiment de L'@dobase pour pratiquer votre activité préférée. Port du masque obligatoire. Carte-loisirs valide requise. Nombre de places limité.

Horaire d'automne (du 21 septembre au 17 décembre)

Lundi et mercredi	10 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi	13 h à 16 h

Information : 450 437-2727

Clientèle avec besoins particuliers

Soirées spéciales à L'@dobase

Activités ayant comme but la socialisation, le divertissement et le développement de liens entre les participants. Ces derniers sont accompagnés par des animatrices d'expérience. Les participants doivent être autonomes. Une salle est disponible pour les parents qui restent sur place.

Soirées – 12-21 ans

25 septembre, 30 octobre, 27 novembre, 11 décembre | 18 h à 21 h

Samedis – 12-21 ans

14 novembre | 13 h 30 à 15 h 30

Soirées – 18-35 ans

18 septembre, 23 octobre, 20 novembre, 4 décembre | 19 h à 22 h

Coût :

Moins de 18 ans : gratuit

18-21 ans : 10 \$

Tarif pour non-résident offert

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca



Photo prise avant la pandémie de COVID-19.



Horaire d'automne avec service sur place

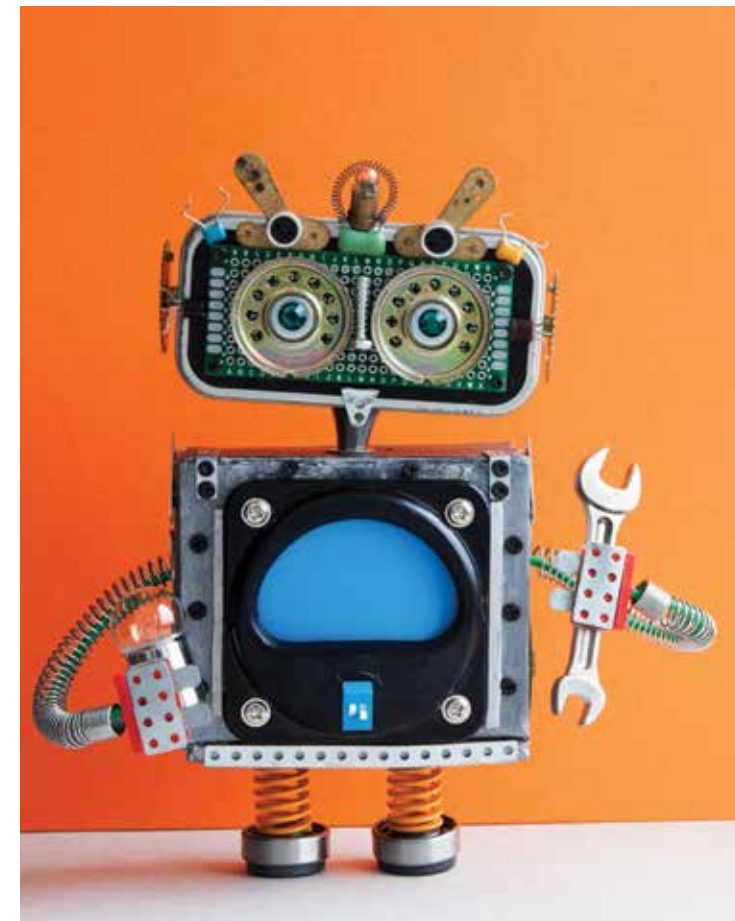
NOUVEAUTÉ : Inscription en ligne requise au www.boisbriand.ca. Nombre de places limité en raison des mesures de distanciation.

Découvrez le Fab Lab en présence d'un animateur qui pourra vous aider dans votre projet (p. ex. : imprimante 3D, imprimante à chandail, etc.).

Dans les locaux de L'@dobase

Jusqu'au 19 décembre | Samedi : 13 h à 16 h

La carte prépayée est nécessaire pour l'utilisation des appareils et pour l'accès des non-résidents. Elle est offerte à la bibliothèque et au Service des loisirs.





Les journées de la culture



Les Journées de la culture... pendant un mois! Du 25 septembre au 25 octobre 2020



COVID-19 :

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement pour cette période. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées sur place. Le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes concernés pour savoir si les activités ont toujours lieu.

La pandémie nous a rappelé le rôle essentiel des arts et de la culture dans notre société. Prenons donc le temps de les célébrer à leur juste valeur!

La bibliothèque sous le thème des 1001 métiers de la culture

Venez en apprendre davantage sur les métiers de la culture.

Du 25 septembre au 25 octobre | Bibliothèque municipale

Exposition du Club photo de Boisbriand

Admirez des centaines de photographies et rencontrez des photographes passionnés. L'exposition se déroule à la Maison du citoyen jusqu'au 8 octobre.

Du 25 au 27 septembre | Maison du citoyen

• 25 septembre | 19 h à 21 h (vernissage)

• 26 et 27 septembre | 11 h à 16 h

Information : info@clubphotodeboisbriand.org

Spectacle de danse Les Précédents

Prestation mettant en lumière l'architecture du site. Puisant dans le mobile et l'immobile, les danseurs font voir autrement cet espace public.

26 septembre | 14 h | Faubourg Boisbriand (près du Toys R Us)

Atelier avec la troupe professionnelle (ouvert au public)

Expérience où tous peuvent vivre *Les Précédents* en compagnie des danseurs. Gratuit. Places limitées.

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

26 septembre | 15 h | Faubourg Boisbriand (terrasse entre les restaurants Jack Astor's et Vertigo)

Présenté avec la participation du ministère de la Culture et des Communications du Québec, d'Odyscène et de la Ville de Boisbriand

Culture
et Communications

Québec



ODYSCÈNE

Atelier Fab Lab en vidéoconférence (11 à 14 ans)

Thème : Création 3D

Surveillez la page Facebook de la Ville pour connaître le lien Zoom. Aucune inscription requise.

26 septembre | 10 h 30 à 12 h

5 à 7 de poésie

Venez rencontrer les élèves de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau qui ont composé les poèmes qui jalonnent la traverse des poètes du Centre d'interprétation de la nature (CIN). Une occasion unique d'être en nature et de discuter poésie. Aucune inscription requise.

1^{er} octobre | 17 h à 19 h | CIN



Conférence guidée sur l'ornithologie

Observez les oiseaux dans leur espace naturel avec un ornithologue passionné au Centre d'interprétation de la nature (CIN).

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

3 octobre | 8 h 30 à 10 h | CIN

Spectacle jeunesse de M. Gazon

Cirque humoristique haut en verdure

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

3 octobre | 13 h 15 | Parc Charbonneau (terrain de baseball n° 1)

Atelier de photo créative (16 ans et +)

Cet atelier théorique et pratique vous permet de développer votre créativité en photo avec ce qui vous entoure.

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

Note : Apportez votre appareil photo compact, bridge, hybride ou reflex. Une bonne connaissance de votre appareil est nécessaire.

4 octobre | 10 h à 12 h | Maison du citoyen

Atelier Fab Lab (6 ans et +)

Création d'une vidéo en stopmotion

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

24 octobre | L'@dabase

6 à 11 ans : 9 h 30 à 10 h 30

12 ans et + : 11 h à 12 h

Spectacle de marionnettes

Vampirus le froussard (3 à 7 ans)

Vampirus organise une fête chez lui pour son anniversaire. Il demande à tous ses amis de lui offrir une histoire d'épouvante... qui ne fait pas peur!

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

24 octobre | 10 h | Maison du citoyen

Exposition de photographies

« Voir le monde »

Par Daniel Lacroix. Entrée libre.

Du 9 au 30 octobre | Maison du citoyen

Vernissage : 11 octobre | 13 h à 16 h





COVID-19 :

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement pour cette période. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées sur place. Le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes concernés pour savoir si les activités ont toujours lieu.



Rallye d'automne familial

Chasse aux indices emballante à l'extérieur de la bibliothèque. Trouve le mot de passe pour participer au tirage d'une liseuse Kobo! Activité en continu. Aucune inscription requise. Durée approximative du rallye : 20 minutes

3 octobre | 11 h à 16 h | Bibliothèque

club de lecture
LES BOUQUINEURS

Échangez sur vos lectures en rejoignant un groupe de lecteurs passionnés. Activité gratuite. Entrée libre.

Les mardis, aux deux semaines | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque

Prochains rendez-vous : 29 septembre et 13 octobre

Information : 450 435-7466



Semaine des bibliothèques publiques

Programmation spéciale à la bibliothèque municipale

19 octobre | 11 h

Lancement du livre sur l'histoire de la philatélie à Boisbriand *Nos rêves, notre histoire*, par Louis-Georges Dumais et Robert Gagnon

21 octobre

10 h | Heure du conte spéciale Halloween (2 à 5 ans)*
19 h | Atelier zen : Porte-clés en macramé et chocolat chaud* (16 ans et +)

23 octobre | 18 h 30

Cortex B, thème : Contes et peintures* (6 à 12 ans)

24 octobre | 11 h

Chasse aux fantômes et bricolage

* **Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca**

Information : 450 435-7466

Heure du conte à la bibliothèque

Plusieurs belles histoires sont racontées aux enfants. Un jeu est également présenté.



En matinée – 2 à 5 ans

30 septembre | 10 h | Thème : Les métiers
21 octobre | 10 h | Thème : L'Halloween*

En pyjama – 3 à 5 ans

23 septembre | 18 h 30 | Thème : L'école recommence
28 octobre | 18 h 30 | Thème : L'Halloween*

* Les enfants peuvent se costumer!

Inscription : www.boisbriand.ca



Nouveautés à la bibliothèque

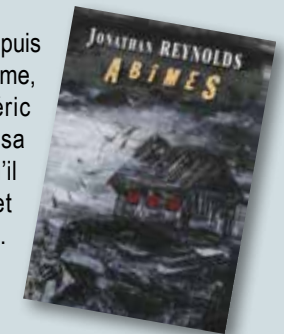
Les étincelles, par Julien Sandrel. Trois ans après la mort accidentelle de son père, Phoenix découvre dans ses affaires un appel au secours rédigé dans une langue étrangère. Avec l'aide de son frère, elle tentera de découvrir ce qui lui est véritablement arrivé.



La bibliothécaire d'Auschwitz, par Antonio G. Iturbe. Dans le camp d'extermination d'Auschwitz, Dita se voit confier huit livres précieux. Au péril de sa vie, elle cachera et protégera ce trésor. Elle deviendra la bibliothécaire d'Auschwitz.



Abîmes, par Jonathan Reynolds. Depuis qu'il a assisté à un spectacle de L'Abyme, un effrayant groupe métal, Frédéric dépérit. Il abandonne son emploi, sa compagne et même son groupe qu'il adore. Ses proches s'inquiètent et tentent de le raisonner, sans succès. Il semble désormais sous l'emprise de L'Abyme.



Dons de livres

Tous les emprunts retournés à la bibliothèque sont mis en quarantaine pour une période de 24 heures avant d'être disponibles aux autres usagers. Pour cette raison, les dons de livres ne sont pas acceptés jusqu'à nouvel ordre.

**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement pour cette période. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées sur place. Le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes concernés pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Journée internationale des aînés

La Ville de Boisbriand souligne la Journée internationale des aînés en distribuant à ses citoyens aînés des petits brunchs sur le pouce à apporter à la maison.

La cueillette se tiendra à la Maison du citoyen le jeudi 1^{er} octobre, de 9 h 30 à 11 h. Assurez-vous d'avoir en main votre carte-loisirs valide. Le nombre de repas distribués est limité.

Réservation obligatoire avant le 21 septembre, 16 h : 450 437-2727

Les Pionniers de Boisbriand

Le bureau de l'organisme est situé au 955, boul. de la Grande-Allée, à Boisbriand.

Bingo

Jeudi | 13 h | Maison du citoyen

Cours de peinture

Jeudi | 9 h à midi | Maison du citoyen

Information : Johanne, 450 433-0224

Carte FADOQ : Guy White, 450 434-7514

Ligue des sacs de sable de Boisbriand

Mardi | 18 h à 22 h | Maison du citoyen

Coût : 4 \$

Information et inscription : Gilles Briand, 450 430-3249



La Maison des jeunes Sodarrid a pris l'été pour réorganiser ses locaux afin qu'ils soient encore plus sécuritaires pour les visiteurs : achat de nouveau mobilier, installation de stations de nettoyage des mains, installation de distributrices de papier dans les salles de bain, etc.

Cet été, les adolescents ont été accueillis à l'extérieur dans le salon spécialement aménagé sur le terrain de la Maison du citoyen. Les activités se sont tenues dans le respect de la distanciation physique et avec un couvre-visage lorsque nécessaire.

Depuis le début du confinement, la Maison des jeunes a été très active en ligne afin de maintenir ses services auprès des adolescents. Sur demande, plusieurs jeunes ont d'ailleurs été visités à leur domicile. Ce service est toujours offert, dans le respect des mesures de distanciation. Surveillez le dévoilement de la programmation d'automne de la Maison des jeunes sur Facebook, Instagram et TikTok!

Prochaine sortie :

Cueillette de pommes | 26 septembre

Information : 450 434-7632 ou www.facebook.com/sodarrid

Sortie familiale à La Ronde (spéciale Halloween)

Billet d'entrée et transport inclus. Les jeunes de plus de 12 ans peuvent s'inscrire sans parent.

Inscription obligatoire au www.boisbriand.ca

Coût avec carte-loisirs (2 ans et +) : 40 \$

Tarif pour non-résident aussi offert

17 octobre | 12 h à 21 h



Cadets de la Ligue navale et de la Marine (9 à 18 ans)

Activités : sport, tir, drill, voile, secourisme, leadership, camp aventurier, musique, camp d'été, sorties

Le samedi à partir de 8 h 30

Inscription : 450 970-1358

Information : Yves Thériault, 514 805-9799



Skatefest familial

Animation, démonstrations, concours d'habiletés, collation et prix de participation. Apportez votre équipement. Prévoir un couvre-visage et du désinfectant à mains.

19 septembre | 13 h à 17 h | Parc Jean-Jacques-Rousseau (remis au lendemain en cas de pluie)

Information : 450 435-1954, poste 398

Qu'est-ce qu'une chambre de commerce?

La Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB), c'est :



- Une équipe d'une douzaine de personnes créatives et dynamiques qui travaillent à temps plein pour soutenir et valoriser les entreprises locales.
- Un regroupement de près de 1000 entreprises de toutes sortes : commerces de détail, restaurants, fournisseurs de soins de beauté et de santé, entreprises de services, industries, etc.
- Une aile jeunesse pour les 35 ans et moins qui sont en affaires.
- Trois ailes locales (Boisbriand, Rosemère et Sainte-Thérèse) qui travaillent étroitement avec les commerçants.
- Plus d'une centaine d'activités par année.
- De l'accompagnement et des réponses pour les entreprises.
- De nombreux programmes et des formations diversifiées.
- La mise en place de plusieurs projets pour les entreprises et les citoyens, en collaboration avec les villes.

La CCITB, c'est avant tout une communauté d'affaires dynamique et régionale.

Information : www.ccitb.ca

Magasinez-vous en ligne?

Faites des trouvailles uniques grâce à plusieurs articles, à des capsules vidéo et à du contenu exclusif dans le nouveau magazine interactif en ligne *Trouvailles* de la CCITB. En plus, c'est gratuit!



Avec la pandémie, les habitudes de consommation peuvent avoir changé. Dans le prochain numéro du magazine (sortie prévue en octobre), vous pourrez dénicher des conseils pour faire de bons achats en ligne, des astuces pour organiser votre maison, des façons de profiter des belles soirées d'automne et des activités pour rester zen dans ce tourbillon de changement.

Inscription à la liste d'envoi : www.ccitb.ca/infolettre



Défi 100 % local – Jusqu'au 30 septembre

Relevez-vous le défi de mettre le Québec dans votre assiette? Mangez encore plus d'aliments de chez nous et découvrez que la nature est une délicieuse façon d'encourager l'achat local.

Souignons l'initiative de Claude Descôteaux et Georges Richard du restaurant Chez Milot à Boisbriand, qui ont intégré à leur menu les bières locales de la Brasserie Grande Allée!

**ON VOUS VOIT
COMME PERSONNE**



OPTO
RÉSEAU

Polyclinique 640
2000, Cours le Corbusier
450.434.6613

Dre Dominique Caron, Dre Christiane Carmel, Dre Caroline Lemoine,
Dr Francis Leroux et Dre Julie Proulx, optométristes



**Frégeau • Bellefeuille
NOTAIRES**

Robert Frégeau, III, d.d.n.
Notaire et conseiller juridique

rfregeau@notarius.net
225, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B6
Tél. : 450 437-7220
Fax : 450 437-3343




ERIC GIRARD
Député de Groulx
Ministre des Finances
et responsable de la région de Laval



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
204, boulevard du Curé-Labelle Bureau 210
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X7
Téléphone: 450 430-7890
Télécopie: 450 430-4587
Eric.Girard.GROU@assnat.qc.ca



**BLAINVILLE
FORD**



blainvilleford.com | 450-430-9181
600 boul. Curé-Labelle, Blainville, QC CANADA J7C 2H9

Ces espaces vous sont réservés.
Information : 450 435-1954, poste 298





**Nadine
Prévost**

Je m'occupe de tout!
Expertise & services personnalisés

Courtier immobilier
C. 514.668.0813
nadineprevost.com



LA MER GOÛTE LE CIEL

C'est le temps des huîtres chez IGA! **Découvrez notre grande variété.**



Le meilleur choix
Depuis 1983



HUÎTRES BLUE POINT



HUÎTRES MALPÈQUE



HUÎTRES RASPBERRY POINT



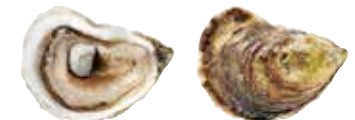
HUÎTRES BEAUSOLEIL



Trucs et
recettes
en magasin



HUÎTRES COOKE'S



HUÎTRES SOUTH LAKE



HUÎTRES TRÉSOR DES ÎLES



Visitez-nous au igadaigle.com
et faites de belles découvertes!
Inscrivez-vous à notre Infolettre!

450, rue Blainville Est
Sainte-Thérèse
450-435-5500

220, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse
450-435-1370

25, boul. des Entreprises
Boisbriand
450-430-5572

2605, rue d'Annemasse
Boisbriand
450-433-6226

